

SÉJOUR À PLOËMEUR AVRIL 2023

Du lundi 24 avril au vendredi 5 mai 2023



Pour les enfants âgés de **6 à 10 ans**
du **CP au CM2**
12 jours – séjour avec la Ville à **Ploëmeur**



Édito

Chères Putéoliennes, chers Putéoliens,

La Ville de Puteaux a toujours agi dans l'intérêt des jeunes et de leur épanouissement.

Les actions volontaristes développées en direction de notre jeunesse sont là pour en attester.

Comme chaque année, pour la grande joie des enfants, la ville leur offre la possibilité de vivre des moments inoubliables entre amis, intensément uniques, dans un climat de détente et de convivialité à Plœmeur, en Bretagne.

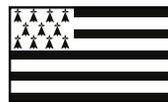
Jouer, créer, apprendre, découvrir, favoriser la pratique du sport et des loisirs sous différentes formes, ou encore s'enrichir au contact des autres sont les maîtres mots des séjours de vacances.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Ceccaldi-Raynaud'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke at the end.

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD
Maire de Puteaux

Centre de vacances de Plœmeur



SÉJOUR
AVEC LA
VILLE À
PLOEMEUR

CP AU CM2

12 JOURS

Organisme :
La ville de Puteaux

Lieux :

Centre de vacances de Plœmeur

Hébergement :

Le domaine des Trois Hameaux se trouve dans le Morbihan à 3 km des plages et à 7 km de Lorient. Le domaine s'étend sur 18 hectares et comporte de nombreux équipements sportifs et ludiques (courts de tennis, mini-golf, parcours sportif, terrains de football, basket-ball...)

Transport :

TGV et transferts en car privé jusqu'au centre

Encadrement :

Encadrement par une équipe d'animation des accueils de loisirs de la Ville et d'intervenants spécialisés.

FRANCE





Activités

Un séjour multi activités pour tous proposant les thématiques suivantes :

4 séances d'une thématique à choisir par les enfants sur place parmi :

- **SCIENCES EN FOLIE** : apprendre des expériences chimiques et illusions d'optique afin de proposer un spectacle en fin de séjour.
- **MULTI SPORTS** : découvrir de nouveaux sports collectifs afin de proposer des olympiades en fin de séjour.
- **CUISINE** : participer à des ateliers et défis, avant de préparer un buffet pour l'ensemble du groupe en fin de séjour.

En plus, au programme :

• Pour les 6/7 ans

- 1 ou 2 séances de paddle géant (ou autre activité en fonction de la météo),
- 2 séances d'accrobranche,
- 1 journée au parc du p'tit délire (parc de loisirs).

• Pour les 8/9 ans

- 2 ou 3 séances de char à voile (ou autre activité en fonction de la météo),
- 1 séance d'accrobranche,
- 1 séance de laser Game,
- 1 journée au parc du p'tit délire (parc de loisirs),
- 1 séance de kart.

• Pour les 10 ans

- 2 ou 3 séances de char à voile (ou autre activité en fonction de la météo),
- 1 séance d'accrobranche,
- 1 séance de laser Game, 1 journée à Aven Parc,
- 1 séance de kart.



Et aussi activités pour tous :

- 1 séance de balade à poney
- 1 séance de bowling (en journée pour les 6/7 ans, en soirée pour 8/10 ans)
- 1 sortie au parc Kingoland
- 1 sortie à West Wake Park (parc aquatique pour les 6/7 ans, initiation au wake board pour les 8/10 ans)
- 1 journée au parc animalier de Branféré
- Pêche à pied et jeux de plage
- Piscine
- Visite de Concarneau (6/7 ans) ou Carnac (8/10 ans)



Sans oublier :

- Balades à vélos et trottinettes
- Grands jeux
- Mini-golf
- Ateliers loisirs créatifs
- Journées à thème surprise
- Veillées tous les soirs
- 1 soirée au coin du feu (feu de camp)

Formalités obligatoires :

Une attestation d'aptitude préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques.



Participation demandée aux familles

Établie en fonction des revenus de la famille
(d'après l'avis d'imposition 2022 pour les revenus 2021).

Pour définir votre tarif journalier vous trouverez ci-dessous le calcul à effectuer :

Revenus fiscaux annuels ÷ par 12 (mois) ÷ par le nombre de parts fiscales du foyer

Quotient familial mensuel	Participation des familles pour le séjour (12 jours)
Inférieur à 300€	153,12 €
De 301€ à 418€	168,48 €
De 419€ à 590€	185,04 €
De 591€ à 762€	197,88 €
De 763€ à 935€	242,52 €
De 936€ à 1107€	285,84 €
De 1108€ à 1379€	329,88 €
De 1380€ à 1652€	386,04 €
De 1653€ et plus	425,04 €





Modalités de préinscription

Connectez-vous à www.puteauxfamille.fr, dans votre espace famille rubrique «Séjours et Colonies», puis renseigner votre demande.

DOSSIER PUTEAUX FAMILLE

Il ne sera pas possible de se préinscrire sans avoir complété au préalable son dossier Puteaux Famille. **Si vous ne possédez pas de compte** « Puteaux famille », rendez-vous sur le site www.puteauxfamille.fr, puis cliquez sur le bouton « créer mon espace ». **Après validation par le service « Puteaux famille » (24 à 48h), vous aurez accès aux séjours correspondant à la scolarité de votre enfant.**

La période de préinscription se déroule du 5 janvier à partir de 10h jusqu'au 9 janvier 2023 minuit.

Passé ce délai, les demandes de préinscriptions seront traitées et considérées par nos services comme étant en «hors -délai». Elles devront être formulées par mail à l'adresse : sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr. À la suite de votre demande, vous recevrez un mail accusant réception de celle-ci. Dans un second temps, vous recevrez soit un mail de confirmation accompagné du dossier sanitaire à compléter, soit un mail de mise en attente ou un mail vous indiquant que vous devez vous acquitter d'un dû de prestation municipale auprès du Trésor public.

L'IMPORTANT DU DOSSIER SANITAIRE

Le dossier sanitaire est un recueil d'informations individuelles. Il est impératif qu'il soit signé et renseigné avec minutie. L'ensemble de ces informations permettra aux équipes d'encadrement d'agir au plus juste auprès de votre enfant, tant sur l'aspect médical que comportemental. Soyez assuré que la confidentialité est exigée pour la totalité des encadrants. Il est donc indispensable que ce document soit remis avant la date butoir qui vous sera communiquée afin de traiter les informations en amont.

FOCUS SUR LES MODALITÉS D'ANNULATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SÉJOURS

L'inscription est considérée comme définitive lors de l'envoi à la famille du courrier de confirmation. Le montant dû par la famille est acquis de droit par la ville et ne pourra faire l'objet d'un remboursement qu'en cas d'annulation par mail à sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr aux conditions présentées dans l'article 5 du règlement intérieur.

En cas d'annulation sans justification valable, après réception du mail de confirmation (hors certificat médical), un pourcentage du prix du séjour sera retenu selon les périodes d'annulation suivantes :

Période d'annulation	Pourcentage retenu
Du mail de confirmation au 60 ^e jour avant le départ	10% du prix du séjour dû par la famille
Du 59 ^e au 30 ^e jour avant le départ	25% du prix du séjour dû par la famille
Du 29 ^e au 15 ^e jour avant le départ	50% du prix du séjour dû par la famille
Du 14 ^e jour au jour du départ	100% du prix du séjour dû par la famille

VILLE DE PUTEAUX - HÔTEL DE VILLE

Direction Enfance Jeunesse

131 rue de la République - 92800 Puteaux

Tél : 01 46 92 92 60 Email : sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr